Image not found or type unknown

Refus visa long sejour pourtant marier depuis plus de 3 ans

Par **Azais Gerard**, le **18/01/2017** à **16:57**

Bonjour je suis français marier depuis plus de 3 ans a une tunisienne on est revenu vivre en France depuis le 19 octobre 2015
Notre mariage célèbre en tunisie avec COM puis transcription du mariage et obtenu livret de famille a NANTES
Visa refuse 2 fois motif mariage pas en France
Comment dois je faire
SVP
Salutations distingues

Par **youris**, le **18/01/2017** à **18:54**

bonjour,
vous ne le dîtes pas, mais votre épouse ne devait pas avoir de visa long séjour pour entrer en france.

" **Époux titulaire d'un visa de long séjour valant titre de séjour**:
La carte vie privée et familiale vous est normalement délivrée la 2e année de votre séjour.
Elle vous est remise après votre visa de long séjour valant titre de séjour d'un an.

- La communauté de vie avec votre époux ne doit pas avoir cessé (sauf décès de votre époux ou violences conjugales).

Époux démuni de visa de long séjour
Si vous êtes entré en France sans visa de long séjour, la carte vie privée et familiale peut [fluo] **exceptionnellement**[/fluo] vous être délivrée en 1er titre.

Vous devez remplir plusieurs conditions pour que votre demande soit acceptée :

[fluo]**-le mariage doit avoir été célébré en France,**[/fluo]
-votre époux doit avoir conservé la nationalité française,
-vous ne devez pas être polygame,
-vous devez être entré régulièrement en France (sous visa Schengen sauf si vous êtes dispensé ou titre de séjour d'un autre pays européen),
-la communauté de vie doit être ininterrompue depuis le mariage,

vous devez vivre depuis 6 mois minimum avec votre époux en France.

source:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209[fluo][/fluo]

salutations

Par **Azais Gerard**, le **18/01/2017** à **19:16**

Merci vous avez mal lu on c'est marier en tunisie avec COM puis on a fait transcrire a NANTES on a reçu notre livret de famille en 2014 puis suite aux événement de tunisie on a décidé de rentre en France on a pas penser elle est entrée avec moi avec un visa type c conjoint de francais.Comment faire merci aidez nous

Par **Azais Gerard**, le **18/01/2017** à **19:17**

Merci vous avez mal lu on c'est marier en tunisie avec COM puis on a fait transcrire a NANTES on a reçu notre livret de famille en 2014 puis suite aux événement de tunisie on a décidé de rentre en France on a pas penser elle est entrée avec moi avec un visa type c conjoint de francais.Comment faire merci aidez nous

Par **Azais Gerard**, le **18/01/2017** à **19:17**

Merci vous avez mal lu on c'est marier en tunisie avec COM puis on a fait transcrire a NANTES on a reçu notre livret de famille en 2014 puis suite aux événement de tunisie on a décidé de rentre en France on a pas penser elle est entrée avec moi avec un visa type c conjoint de francais.Comment faire merci aidez nous

Par **Azais Gerard**, le **19/01/2017** à **12:32**

Aidez nous on est marier en tunisie mariage transcrit mais venu avec visa conjoint français type c
On a fait une demande refiset

Par **Azais Gerard**, le **19/01/2017** à **12:46**

Aidez nous on est marier en tunisie mariage transcrit mais venu avec visa conjoint français type c
On a fait une demande refiset

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés